



QualiMed

L'accès rapide au traitement optimal

QualiMed vous met en contact avec les interlocuteurs les plus adaptés pour votre santé :



Médecin de famille et télémedecine

Vous consultez, en premier lieu, votre médecin de famille ou le centre de télémedecine Medgate* pour toute question d'ordre médical.



Centre d'expertise indépendant

Si vous devez consulter un spécialiste, le centre d'expertise indépendant BetterDoc vous recommande les trois les plus adaptés à votre cas. Vous choisissez un de ces spécialistes et prenez rendez-vous.

Informations importantes

Les assurés QualiMed doivent consulter BetterDoc à chaque fois qu'un traitement dans l'une des spécialisations suivantes est prévu. Cela vaut également lorsqu'un spécialiste recommandé par BetterDoc adresse à son tour son patient à un autre spécialiste.

Spécialisations	Exemples des zones affectées (liste non exhaustive)
Cardiologie, chirurgie cardiaque et vasculaire	Circulation cardiovasculaire (cœur, artères, veines, vaisseaux lymphatiques)
Orthopédie, chirurgie de la main et neurochirurgie	Appareil locomoteur (articulations, os, cartilage, tendons, nerfs, ligaments, muscles, disques intervertébraux), par exemple : tête, épaules, bras, mains, colonne vertébrale, thorax, hanches, jambes, genoux et pieds
Gastro-entérologie et chirurgie viscérale	Organes abdominaux, y compris foie, vésicule biliaire, estomac, pancréas, intestin
Urologie	Organes urinaires et organes génitaux masculins

Vos avantages

Votre médecin de confiance

Le médecin de famille que vous avez choisi est votre premier interlocuteur.

Une disponibilité 24 heures sur 24

Vous bénéficiez en plus de l'accès au centre de télémedecine Medgate*, 24 heures sur 24.

Une orientation rapide vers des soins de qualité
BetterDoc s'engage pour votre santé et vous oriente rapidement dans votre recherche de spécialiste.



Le modèle alternatif QualiMed en un coup d'œil

Mode d'emploi

1

Commencez toujours par consulter votre médecin de famille, ou le centre de télémédecine Medgate*, pour toute question de santé.

(Sauf en cas d'urgence en Suisse ou à l'étranger, lors d'une consultation chez un ophtalmologue, un pédiatre ou un gynécologue.)

2

Votre médecin de famille ou le centre de télémédecine Medgate* évalue s'il peut s'occuper de votre traitement ou s'il est nécessaire de vous orienter vers un spécialiste.

3

BetterDoc, centre d'expertise indépendant spécialisé dans l'identification de médecins reconnus dans leur domaine, vous oriente vers les trois spécialistes les plus adaptés à votre cas. En tant qu'assuré, vous choisirez celui auquel vous souhaitez vous adresser. Sur demande, BetterDoc vous aide à prendre rendez-vous chez le spécialiste que vous avez retenu.

QualiMed en détail

Experts dans la recherche de spécialistes

BetterDoc a une vue d'ensemble de tous les hôpitaux et spécialistes de Suisse. Grâce à une analyse de la qualité des soins dispensés sur la base de différents critères, dont la satisfaction des patients, BetterDoc est ensuite capable de trouver les spécialistes les plus adaptés à chaque cas.

Pour en savoir plus sur BetterDoc et le processus transparent de sélection des spécialistes, consultez assura.ch/qualimed

Informations générales

Médicaments génériques

En tant qu'assuré responsable, vous acceptez que votre médecin vous prescrive des médicaments génériques lorsque cela est possible. Tout aussi efficaces que les produits originaux, ceux-ci permettent de réduire le coût de vos traitements.

Assurances complémentaires

Assura propose une large gamme d'assurances complémentaires. Composez une solution d'assurance sur mesure, en fonction de vos besoins et de votre budget.

S'assurer « responsable »

Grâce au modèle QualiMed, vous contribuez à la réduction des coûts de la santé. Vous faites preuve de responsabilité :

- en consultant en premier lieu le médecin de famille que vous avez choisi ou le centre de télémédecine,
- en consultant exclusivement les spécialistes qui vous ont été proposés par le centre d'expertise indépendant.

* La téléconsultation Medgate vous sera facturée et décomptée par l'assurance de base, comme une visite chez le médecin.

Cette fiche est établie à titre purement indicatif afin de vous donner un aperçu du modèle QualiMed. Seules les conditions générales et spéciales d'assurance déterminent le droit aux prestations.

